

BULLETIN MUNICIPAL

N° 15

CHAUSSENAC

JUILLET 1995

Liberté Egalité Fraternité



LA MUNICIPALITE, LE COMITE DES FÊTES,
LE CLUB "RENCONTRE", L'USC, ET LE COMICE AGRICOLE
VOUS INVITENT A PARTICIPER AUX FESTIVITES
QUE ELLES ORGANISENT AU MOIS D'AÔUT

Fête Patronale

5 - 6 - 7
août

Samedi :
Dimanche :
Lundi :

Soirée choucroute, bal
Animations, spectacle, bal, présentation philatélique
Pétanque



13 août

Kermesse du Club "Rencontre"



19 août

Soirée Paëlla avec l'USC



20 août

Fête du Pain



Vous trouverez également pleins d'autres idées de promenades, de visites et de découvertes dans le guide d'accueil 1995 :

«Le Pays entre Dordogne et Monts du Cantal»

Ce guide est disponible à la Poste et à la Mairie de Chausсенac. Il a été édité par le Syndicat des Quatres Cantons.



Nouveau mandat municipal jusqu'en 2001.....

Le 11 juin dernier, la population nous a renouvelé sa confiance pour gérer notre commune. Nous nous sommes engagés à poursuivre la gestion de notre commune avec la même conviction que celle, qui nous anime depuis 1989.

Laissez moi évoquer des faits, significatifs, qui m'ont satisfait, pardonnez moi de l'avouer.....

- satisfaction tout d'abord devant votre civisme puisque le taux de participation à ces élections municipales s'est élevé à 88 %,
- satisfaction que ces élections se soient déroulées dans un climat serein et exemplaire,
- satisfaction de vous voir rassemblés si nombreux à la salle des fêtes pour honorer la nouvelle équipe municipale élue dès le premier tour.

Tout récemment, je lisais un éditorialiste, qui conseillait aux maires nouvellement élus d'être animés par le souci d'INFORMATION, d'HONNETETE et de TRANSPARENCE. Notre bulletin municipal porte témoignage de cette recommandation.

Certes la gestion d'une petite commune rurale est difficile, compte tenu des moyens techniques et financiers dont elle dispose, mais elle permet de mettre en oeuvre en grandeur nature, les orientations et les méthodes pour développer un territoire dans l'intérêt de tous, et cela sous le regard proche des citoyens.

Je suis persuadé que les maires ruraux portent, en quelque sorte, un fort message de démocratie locale. A l'aube du XXI ème siècle, nos gouvernants ne devront pas l'ignorer, car nous gérons 80 % d'un territoire précieux, nécessaire à l'équilibre d'une population entière inquiète face à la pauvreté, le chômage, la guerre, au pouvoir de l'argent, à la corruption, au malaise des banlieues....

Le monde rural se prend en charge. Il doit y être aidé et encouragé.

J. Klem

Composition du nouveau Conseil Municipal :

Monsieur Jacques Klem, Maire - Messieurs Abel Picaronny, 1er Adjoint et Joseph Ischard, 2ème Adjoint
Mademoiselle Sylvie Capel et Monsieur René Barrier, nouveaux Conseillers.
Messieurs Jean-Claude Blancher, Louis Capel, Gérard Courcharieres, Jean-Marc Delbos, Michel Lescure, Michel Magne : Conseillers sortants.

Comme chaque année, Chausсенac fera sa fête le premier week-end d'août. Au delà d'une fête patronale, il s'agit en quelque sorte d'une "institution", qui fait véritablement partie du patrimoine communal.

Mais il ne s'agit pas d'un fait acquis, immuable, la fête est fragile, et chaque année remise en cause. Elle a dû subir quelques modifications depuis qu'elle a vu le jour il y a des années, voir des siècles car, de religieuse qui fêtait Saint-Etienne, patron de la commune, elle s'est peu à peu popularisée pour trouver cet aspect festif qu'on lui connaît aujourd'hui.

La fête de Chausсенac reste un point rouge sur le calendrier où les grandes familles chausсенacoises profitent de cette journée pour réunir ceux qui sont restés et ceux qui sont partis, où les jeunes se retrouvent pour s'amuser, même si des erreurs de jeunesse ont été commises... chacun s'accorde à dire que notre fête est indispensable, mais elle ne continuera à exister que si une majorité de chausсенacois le souhaite.

Chacun de nous peut s'investir dans ce sens par une aide financière, une présence physique ou un investissement personnel dans son organisation.

Un bureau de Comité des Fêtes ne peut assumer seul cette tâche, aussi, toutes les personnes, et principalement les jeunes, qui souhaitent participer sont et seront les bienvenus.

Pour des raisons budgétaires, nous rendrons visite à la population communale, aussi, je vous demande de réserver le meilleur accueil aux jeunes qui passeront.

Le programme devrait s'établir comme suit :

- **Samedi 5 août :** choucroute, fête de la bière et bal avec TUTTI FRUTTI.
- **Dimanche 6 août :** le matin, messe et recueillement au monument aux morts, ainsi que des jeux pour les plus jeunes, l'après midi, spectacle de rue par un groupe musical, le soir, retraite aux Flambeaux, feux d'artifice, bataille de confettis et bal rétro avec orchestre CHEVALIER.
- **Lundi 7 août :** traditionnel concours de pétanque.

SOYONS TOUS LÀ POUR FETER CHAUSSENAC ! ! ! ! !

* * * * *

Découverte Philatélique :

Toujours dans le cadre de la Fête, vous pourrez visiter une petite exposition de timbres dans la salle de la bibliothèque à l'école durant toute la journée du *Dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.*

Vous pourrez également obtenir des renseignements sur la philatélie (comment collectionner, les thèmes, la technique de classement, la valeur des timbres,....) et cela grâce à un collectionneur.

Jean Marc Delbos
Président du Comité des Fêtes

Depuis le 1er Mai 1995....

- 1er mai : retour du voyage à Notre Dame d'Oe
- 7 mai : cérémonie du 8 mai devant le Monument aux Morts
premier tour : election présidentielle
- 8 mai : randonnée pédestre organisée par le Comité des Fêtes
- 12 mai : réunion budgétaire du Syndicat intercommunal d'entretien et d'exploitation
des chemins ruraux du canton de Pleaux et du Syndicat d'électrification
- 14 mai : 2ème tour : élection présidentielle
- 20 mai : Conseil Municipal : vote du compte administratif 1994
- 2 juin : Assemblée Générale de l'U.S.C., présence du Maire et des Conseillers
(M. Lescure et J.M. Delbos)
- 11 juin : élection Municipale - suffrages exprimés : 219
la liste "Rassemblement et défense des intérêts de Chaussenac" est élue
au 1er tour (les candidats recueillent de 180 à 142 voix)
- 16 juin : Conseil d'Ecole
- 17 juin : Soirée organisée par l'U.S.C.
- 18 juin : réunion du 1er Conseil Municipal : élection du Maire et des Adjoints
- 23 juin : voyage du Club "Rencontre"
- 24 juin : soirée du feu de la Saint-Jean organisée par le Comité des Fêtes
- 25 juin : Conseil Municipal : répartition des délégations
- 13 juillet : retraite aux flambeaux, feux d'artifices, bal
- 14 juillet : cérémonie au Monument aux Morts
- 15 juillet : Conseil Municipal
- 17 juillet : Concours des maisons fleuries : passage du jury.

BIENVENUE AUX JEUNES DU CHANTIER "CONCORDIA"

- *ils seront 18 venant de tous les pays européens*
- *ils arriveront le 5 août pour travailler à l'aménagement du Moulin d'OSTENAC*

LA VIE DE L'ECOLE

Lors des épreuves théoriques et pratiques de la prévention routière en avril dernier, deux élèves du cours moyen (Andrée Colle et Sylvie Charles) ont obtenu les notes de 16 et 17 sur 20. Elles ont été récompensées chacune d'un beau livre.

C'est le jeudi 8 juin que les écoles du canton (Ally, Saint-Christophe, Loupiac, Pleaux et Chaussenac) se sont retrouvées à Pleaux pour un regroupement de basket. Si le soleil était timide ce n'en était que plus agréable pour tous nos joueurs qui "se sont battus" avec autant de conviction pour les finales en fin de journée qu'au début des épreuves à 10 heures. On ne peut que féliciter tous ces petits "basketteurs" pour leur participation active et leur endurance car il s'agissait des enfants du primaire y compris ceux du cours préparatoire (6-7 ans).

Coup de chapeau également à Pierre Charbonnel, Conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Mauriac, qui avait fort bien organisé ce regroupement.

Le 12 juin dernier, les enfants de l'école ont eu la joie de partir à la découverte du milieu maritime en passant quatre jours à La Rochelle (visite du Musée Maritime à bord du France I, aquarium, Musée des automates, promenade en bateau, ascension du phare de la Coubre, zoo de la Palmyre à Royan, jeux sur la plage, baignades dans l'océan, ect...).

Un séjour de rêve qui les a émerveillés !!!

Nous en profitons pour remercier très sincèrement les municipalités de Chaussenac, Bragac et Barriac les Bosquets ainsi que l'Amicale Laïque de Pleaux qui par leur aide financière ont rendu possible ce voyage.

Nous avons fait de nombreuses photos que nous vous invitons à venir voir à l'école (salle de la bibliothèque tous les mardis).

L'année scolaire s'est terminée le 30 juin pour les enfants. Deux élèves du cours moyen 2ème année nous quittent pour entrer en 6ème au Collège Raymond Cortat à Pleaux. Au nom de la municipalité Monsieur le Maire leur a remis à chacune un bel ouvrage qu'elles garderont en souvenir de leur passage dans notre école. Nous leur souhaitons une bonne scolarité en leur rappelant qu'elles pourront toujours compter sur nous pour une aide éventuelle. Trois autres enfants quittent également l'école pour être scolarisés à Aurillac.

A noter aussi le départ de Monsieur Philippe Glayat qui a passé trois années scolaires à Chaussenac. Nous sommes appelés à le revoir, puisqu'il a obtenu le poste de remplaçant sur notre canton. Madame Legrand CAOI (soutien aux enfants en difficultés) est remplacée par Monsieur Didier Besombes.

Nous aurons le plaisir d'accueillir en septembre Mademoiselle Hélène Reynet. Nous lui réservons un accueil d'autant plus chaleureux qu'il s'agit de son premier poste. En effet, c'est en juin qu'elle a terminé ses études à l'IUFM d'Aurillac. Nous aurons tous à cœur de faire en sorte qu'elle trouve beaucoup de satisfactions.

Rendez-vous pour les enfants le *mardi 5 septembre*. Les enseignants seront à votre disposition dans l'école à partir du *1er septembre à 9 heures*.

CLUB "RENCONTRE"

La promenade d'été a eu lieu le vendredi 29 juin à Vassivière en Limousin par un très beau temps.

Arrêt à Treignac pour la pause café, ensuite traversée des Monédières où nous avons pu admirer les fossés et talus couverts de fleurs de toutes sortes. Puis embarquement à bord de l'Escale pour une durée de deux heures et demi ; commentaires, repas et animation sur le bateau.

Nous avons côtoyé l'île aux serpents et admiré le Château situé dans l'île de Vassivière. Un très joli site avec tout autour de petites plages et bungalows pour les vacances.

Dans la soirée visite à la Maison des Moulins où nous avons vu fonctionner beaucoup de petits moulins miniatures reconstitués (à grain - huile).

Cette sympathique journée dans la joie et l'amitié. Monsieur le Maire retenu par ses obligations n'a pu se joindre à nous, nous avons regretté l'absence de personnes fatiguées ou empêchées.

Et maintenant la Kermesse du 13 août, où nous espérons comme par le passé une nombreuse assistance de gens d'ici et beaucoup d'estivants que nous retrouvons chaque année pour les bourriols. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour diverses activités (gaufres, bourriols, vente, buvette, ect....).

A bientôt à tous !!!

*Madame Chazette
Présidente du Club*

Réflexion sur la vie associative :

Les assemblées générales des Associations ne sont pas seulement "protocolaires" ou statutaires, elles permettent de faire le point sur l'activité d'une saison ou d'une année. En participant à l'Assemblée de l'USC, on pouvait apprendre que l'équipe avait joué environ 30 matches (saison 94-95), suivi 27 entraînements. et que le budget annuel s'élevait à plus de 71.000 francs !!!

Pour que les joueurs soient sur le terrain, les dirigeants ont dû constituer chaque dimanche l'équipe, penser à tous les aspects matériels et gérer l'année durant le budget de l'USC (souvent avec discrétion, efficacité et dévouement).

* * * * *

Histoire de l'USC (suite) :

Dans le bulletin précédent nous avons déjà publié un petit article sur l'histoire de l'USC. Afin de la compléter nous pouvons citer la composition de l'équipe en 1940 (une photo d'époque est accrochée dans le café de la 3ème mi-temps) : Yves Espinousse, René Amblard, Aimé Mazet, Lucien Chazette, André Pau, Marcel Charles dit "Pilou", Jean Marc Caulus, Raoul Mazet, René Hautemayou, Ismaloud, Coudert (de Mauriac), et la marraine de l'équipe : Jeannette Bonave.

QUELQUES BREVES SUR LA PAROISSE DE CHAUSSENAC AVANT ET APRES LA REVOLUTION DE 1789

1763-1790

La dame Abbessse de Brageac et le Seigneur de Cussac furent les principaux seigneurs de cette paroisse. Il y avait 20 autres particuliers qui y percevaient des rentes censives. La dame Abbessse y percevait en outre la dîme, partie en nature, partie par abonnement.

Le Curé était à portion congrue.

La mesure des terres était la sétérée, mesure de Pleaux, composée de 420 toises carrées ; la toise de 6 pieds de roi.

Dénombrement : 105 maisons, 5 moulins, 304 quartonnées chenevières, 1377 chars de foin $\frac{3}{4}$, 538 sétérées et demie de repastil, 1800 sétérées et demie de terres 1ère classe et 1469 de 2ème classe, 11 sétérées bois, 404 sétérées buges, 13 sétérées chataigneraies (1781).

1792 : Procès-verbal sera établi des réparation à faire à la fontaine d'eaux minérales, dite de Saint-Géraud à Escorailles.

1792 : Arrêté accordant 200 quintaux de grains provenant de la Corrèze aux communes de Pleaux, Barriac, Chaussenac, Ally et Saint Christophe.

Les trois ateliers de Mauriac, Salers, Pleaux pour la fabrication du salpêtre sont en activité.

1790 : Au chapitre des constructions nouvelles on devrait inscrire :

- 1 - une route de Murat à Mauriac qui faciliterait l'exportation des fromages du Linion et des montagnes de Collandres et de Trizac dans le midi et l'importation en échange des huiles, savons, sel, fer, coton, draps.
- 2 - une route de Mauriac à Neuvic.
- 3 - une route de Riom à Bort.
- 4 - la continuation de la route de Salers depuis celle de 1ère classe de Mauriac à Aurillac jusqu'à Pleaux.

1790 : L'hôpital de Mauriac nourrit déjà 28 pauvres sur ses fonds particuliers.

1789 : Procès-verbal du 10 novembre : Voeux pour la prompte construction du pont d'Auze.

1793 : Incarcération de Pierre Delmas, bouvier de Chaussenac, par ordre des citoyens Bouyssou et Duclaux (10 juin).

Rejet d'une pétition de la commune de Chaussenac qui demandait à ce qu'elle soit autorisée à conserver 2 cloches.

Sur dénonciation du Comité de surveillance de Clermont-Ferrand des perquisitions seront faites à Chaussenac au domicile de Cabanes ci-devant Curé au Port soupçonné d'avoir emporté avec lui divers effets appartenant à son église.

Arsène Vermenouze : poète et émigrant.....

Comme l'a écrit Raymond Cortat dans l'un de ses livres en 1958 :

«Vermenouze a vécu près de vingt ans en Espagne, trafiquant de poivre et de canelle, derrière le comptoir de son oncle Garric, à Illescas, "ouvrant toiles et draps", mais pratiquant aussi le colportage, ce qu'on appelait "la chine", c'est-à-dire la présentation de la marchandise dans les villages et les estancias isolés : on allait toucher la clientèle au lieu de l'attendre, ainsi que font encore " les marchands de toiles" des cantons de Pleaux et de Condat.»

François Lafarge : instituteur...

Ancêtre de la famille Marcé, bien connue à Chaussenac, a été "porte étendard à l'étrier à la bataille d'Austerlitz", marié plus tard il eut une fille, Marie, qui épousa Antoine Marcé en 1851.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Décisions prises par le Conseil Municipal de Chaussenac

juillet 1946 : «les diverses subventions ci-après sont acceptées à l'unanimité

Fêtes des mères :	500 F.
Union des vieux travailleurs :	200 F.
Monument du Mont Mouchet :	250 F.
Monument du Mont Valérien :	250 F.
Monument aux victimes de Tulle :	500 F.
Communes sinistrées du Cantal :	1000 F.»

en 1950 : «vente de Monsieur Donnadiou du four banal en démolition du village d'Escladines, le produit de la vente devant servir à des travaux d'aménagement de la section d'Escladines.»

en 1946 : le Conseil décide de «fixer à cent francs par jour la location de la pompe à incendie à bras pour vidanger les puits et autres travaux. Le produit de cette location bénéficiera à la cause de la Compagnie de Sapeurs Pompiers.»

Toujours en 1946 : le Conseil accepte «le principe de la vente à la coopérative laitière du terrain communal qui lui est nécessaire pour son installation (10 F. le m²).»



Assainissement :

Un dizaine d'habitants a pu bénéficier du Contrat Collectif négocié avec un entreprise spécialisée afin de procéder à la vidange de leur fosse septique.

Toute autre personne intéressée, l'indique au secrétariat de Mairie;

Une étude récente montre qu' :

En milieu rural, le tout-à-l'égout n'est pas la seule solution. Les tuyaux coûtent en effet extrêmement cher. Un kilomètre de canalisation vaut environ 600.000 F.. Le raccordement n'est donc pas toujours financièrement possible. La solution c'est l'assainissement autonome. Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit d'un assainissement au rabais. Pour la pollution domestique, une bonne installation est même souvent beaucoup plus efficace qu'une station d'épuration.

Ravalement de façade :

Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Equipement, avec le concours de ses services déconcentrés (subdivision des DDE) rappelle que les Maires doivent veiller à l'application du Code de l'Urbanisme en matière de permis de construire, mais aussi de déclaration de travaux (obligatoire) même pour effectuer le ravalement de façade (de simples formulaires sont à retirer en Mairie).

Permance de l'ADAVEMIC :

A la Mairie, 2ème vendredi du mois de 10 heures à 12 heures.

A la Poste :

Vous pouvez recevoir ou envoyer des télécopies (Fax). Vous pouvez également acheter des carnets à souche "chèque - emploi - service".

Salle des Fêtes : équipée de vaisselle et de couverts (90 unités) tables, bancs, chaises, gazinière, ...
Location : 500 F/jour ou soirée - réservation auprès du secrétariat de mairie.

A vendre : Portail (chassis bois aux tôles galvanisées) état neuf (H : 1m 96 - Long. : 1m 80) 2 portes 1.100 F. (s'adresser à la Mairie).

LA BIBLIOTHEQUE DE CHAUSSENAC vient de recevoir le 1er Prix Départemental du concours :

"Pour gagner la Bataille de la Lecture"

recompensant les écoles et les municipalités pour leurs actions en faveur de la lecture.



BUDGET - FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ANNEE 1994

Celui du CCAS a mis en évidence un excédent cumulé de 7.158,90 francs.

Le Compte Administratif de Service d'eau met en évidence un excédent de 80.736,37 francs en section "Exploitation" et un déficit de 19.489,37 francs en section "Investissement". Compte tenu de la subvention versée en 1995 pour les travaux de réparation du château d'eau et des soldes précédents du C.A. 1994, la municipalité aura donc l'opportunité de procéder au remboursement anticipé de l'emprunt contracté en 1994.

Le Compte Administratif du Budget "Assainissement" révèle des excédents de 1.405,42 francs en section "Fonctionnement" et de 12.500 francs en section "Investissement".

Le Compte Administratif du Budget communal proprement dit s'établit comme suit :

- en section "fonctionnement" : 1.309.002,47 francs en dépenses
1.481.650,68 francs en recettes
(soit un excédent de clôture de 172.648,21 francs)
- en section "investissement" : 569.199,14 francs en dépenses
652.695,71 francs en recettes
(soit 83.496,57 francs d'excédent de clôture).

BUDGET PRIMITIF 1995

Budget du Service d'Eau Potable :

La section de "fonctionnement" s'équilibre pour un montant de 143.000 F.. Les recettes proviennent en totalité du produit des redevances, la subvention communale antérieurement nécessaire pour équilibrer le budget n'est pas nécessaire ; cet équilibre budgétaire devrait d'ailleurs être atteint dans toutes les communes avant 1997.

La section "investissement" s'élève à 112.070 F. tout en permettant de dégager des possibilités d'investissement à hauteur de 69.332 F..

Budget d'Assainissement :

La section "fonctionnement" s'équilibre pour un montant de 46.880 F.. Les recettes proviennent de la redevance (6.000 F.) et d'une subvention communale de 40.880 F., qui doit permettre d'autofinancer en partie les travaux d'assainissement prévus aux "Pierres du Géant" (appartements).

La section "investissement" s'élève à 125.000 F. dont 31.620 F. de subvention du Département, 50.000 F. d'emprunts et 40.880 F. de subvention communale (prélevée sur le fonctionnement).

La subvention municipale se justifie tout naturellement pour permettre l'autofinancement partiel des investissements 1995.

Budget du C.C.A.S. :

La subvention municipale est de 800 F..

Budget Communal :

Il a été décidé de procéder à une augmentation modérée des taux d'imposition, soit + 3 % pour la taxe d'habitation, + 2,5 % pour le foncier bâti, et le foncier non bâti, enfin + 0,8 % pour la taxe professionnelle. Les taux deviennent respectivement :

6,42 - 9,78 - 53,97 - 12,00.

Le produit fiscal passera de la somme de 197.525 F. en 1994 à 208.051 F. en 1995.

A noter que la faible augmentation de la dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F. attribuée par l'Etat + 0,85 % seulement) pénalise fortement les communes, alors que de nombreuses charges de fonctionnement augmentent sans que la commune puisse maîtriser les montants :

- + 9,4 % au titre du Contingent d'Aide Sociale appelé par le Conseil Général,
- + 5 % pour la participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

La D.G.F. constitue pour la majorité des communes rurales 40 à 50 % des recettes de fonctionnement (48 % à Chaussenac). La diminution de cette dotation ampute d'autant les possibilités d'investissement des communes.

Le budget Primitif a été adopté, à l'unanimité, comme suit :

<i>Section fonctionnement :</i>	<i>Dépenses</i>
• 86.400 F.	Denrées, cantine, fournitures
• 390.300 F.	Frais de personnel et CES
• 9.200 F.	Impôts et taxes
• 125.500 F.	Travaux d'entretien, électricité, assurances
• 100.110 F.	Contingent d'Aide Sociale, Incendie, Ordures ménagères
• 44.800 F.	Subventions aux Associations
• 117.400 F.	Transport scolaire, frais de PTT, impression, indemnités des élus, fêtes et cérémonies,
• 63.380 F.	Frais financiers,
• 232.551 F.	correspond à l'excédent de la Section de Fonctionnement destiné à financer des nouveaux investissements.

Le montant des recettes s'élève à 1.174.641 F. réparties comme suit :

• 75.000 F.	Recouvrement des participations des familles pour la cantine, redevances d'enlèvement des ordures ménagères,
• 40.000 F.	Locations, loyers,
• 128.000 F.	Subventions diverses sur travaux, participations de l'Etat pour les CES,
• 617.541 F.	DGF, autres aides de l'Etat,
• 10.070 F.	Impôts indirects
• 11.182 F.	Autres impôts
• 292.792 F.	Contributions directes.

Globalement le Budget de Fonctionnement *augmente de 4,8 %* par rapport à celui de 1994.

<i>Section Investissement :</i>	<i>Dépenses :</i>
• 21.595 F.	Remboursement des emprunts
• 760.971 F.	Travaux de voirie, pistes, boisement et aménagement de deux logements aux "Pierres du Géant"

<i>Section Investissement :</i>	<i>Recettes : 782 566,- F</i>
• 92.415 F.	Subventions
• 232.551 F.	Prélèvement sur le Budget de Fonctionnement
• 30.600 F.	F.C.T.V.A.
• 87.000 F.	DGE 2ème part (subvention d'Etat)
• 280.000 F.	Emprunts.

Il faut noter que le montant de l'emprunt pourra être modifié lors du Budget Supplémentaire afin de tenir compte du coût précis des travaux après appel d'offre. Une subvention sera sollicitée auprès de l'Europe en faveur de la voirie rurale.

SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ?

- * Les communes, les Départements et les Régions réalisent de nombreux investissements. A elle seule, notre commune réalise annuellement pour 500.000 F. d'investissements, soutenant ainsi indirectement les PME et les artisans locaux (BTP, maçonnerie, électricité, travaux forestiers,....)
- * On paie moins d'impôts locaux à la campagne qu'en ville : le rapport "Delafosse" indique en effet que la pression fiscale augmente avec la taille des communes. Ainsi dans les communes de moins de 500 habitants, les impôts locaux représentent 1,79 % du revenu des ménages, alors qu'ils représentent plus de 4 % dans les villes de plus de 20.000 habitants. Seul Paris est épargné par cette inflation fiscale (1,75 %).

Endettement :

Les français sont plus de 300.000 à tomber dans le crédit facile, aussi il y aura un million et demi d'interdits bancaires en 1995. Les raisons ne sont plus seulement liées à la frénésie de consommation, mais aussi au chômage.

Agriculture :

* **Chute des prix de la viande sur pied, stagnation du prix du lait :**

Les mouvements totalement désordonnés des monnaies européennes ont entraîné une forte dégradation du prix de la viande bovine (chute de 30 % des prix en quelques mois). Les aides de la PAC sont loin de compenser la baisse de revenu des éleveurs, aussi une intervention d'urgence des pouvoirs publics est nécessaire, notamment en prévision de la campagne "broutards" qui va démarrer dans moins de deux mois.

- * **Coopérative laitière de Pleaux-Chausseac** : quelques chiffres clés présentés lors de l'Assemblée générale du 28 avril dernier :

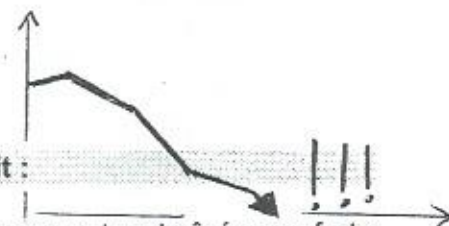
Collecte : 12,8 millions de litres en 1994
 12,0 millions en 1993 (soit + 6,69 %)

Tendance à l'amélioration de la qualité du lait : 40,12 en M.G. et 31,72 en M.P.

prix du lait : 1,8953 F. en 1994
 1,8861 F. en 1993

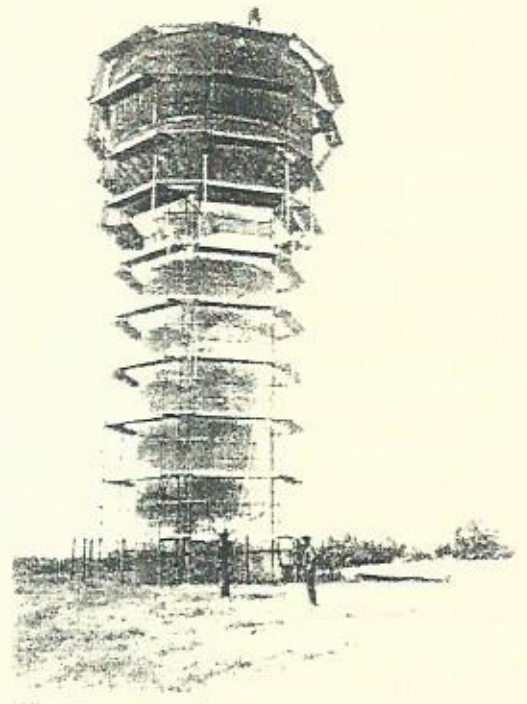
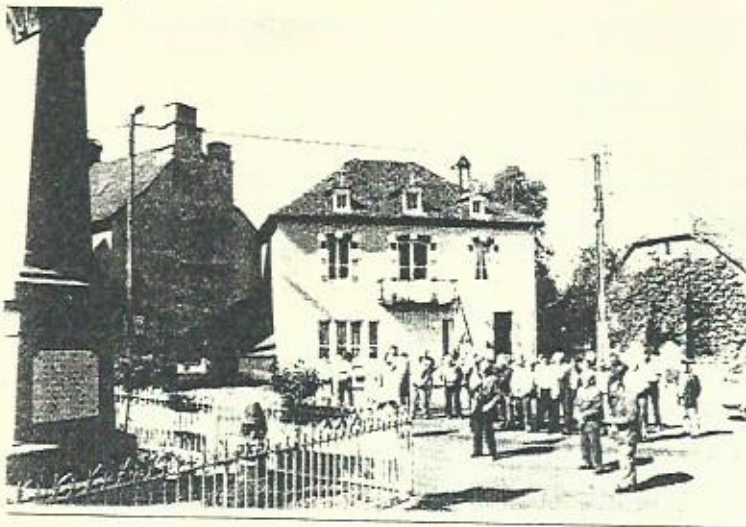
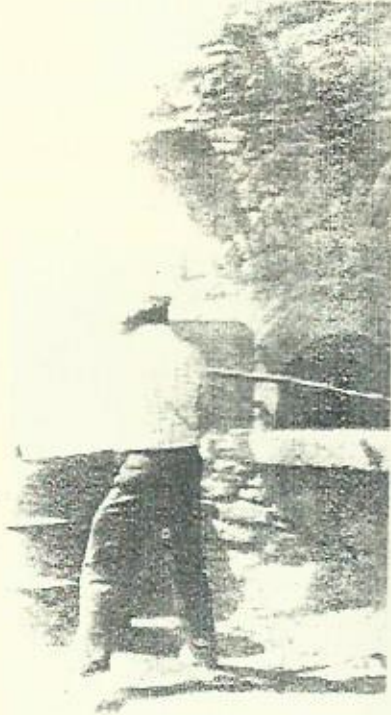
Dotation de Développement Rural (D.D.R.) :

Cette dotation mise en place en 1992 a pour objet de participer au financement de projets de développement économique ou social. La Préfecture a cependant indiqué que cette année, 75 % de la Dotation Budgétaire sera attribuée aux projets de groupements de communes (une manière indirecte d'encourager l'intercommunalité).



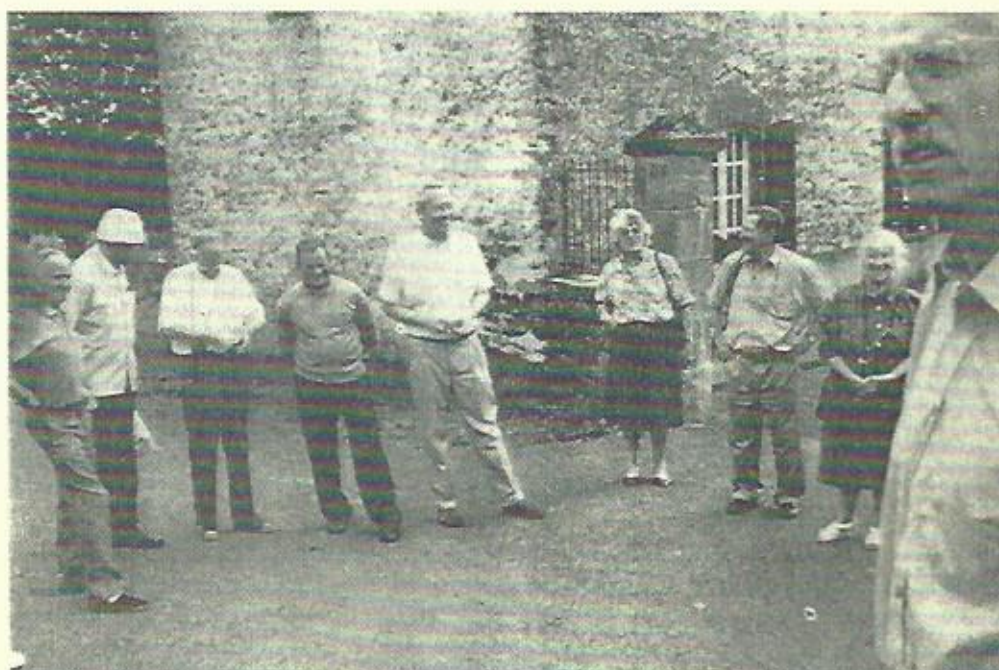
1989 - 1995 PHOTOS SOUVENIR

- Festivités à l'école à l'occasion du bicentenaire de la Révolution
- Equipe de l'USC - saison 93-94
- Fête du Pain à Contres
- Réparation du Château d'Eau
- Commémoration devant le Monument aux Morts





Chantier CONCORDIA 1993



Visite de nos amis hollandais de V.V.A. (1994)



Visite à Notre Dame d'Oe (mai 1995)